

DEUXIÈME PARTIE -- LA DÉFENSE

14. LA SOUVERAINETÉ ET LA DÉFENSE DANS L'ARCTIQUE

CONTEXTE

C'est pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque le Canada autorisa les États-Unis à y construire un réseau de stations météorologiques et d'aérodromes qui devaient servir à l'acheminement d'avions vers l'Union soviétique, que l'Arctique canadien prit une importance stratégique. Ensuite, il y eut une brève éclipse juste après-guerre, mais au début des années 1950, la région reprit sa valeur stratégique, quand certains éléments du gouvernement Eisenhower se mirent à redouter de plus en plus que des bombardiers lourds soviétiques viennent larguer des bombes atomiques sur l'Amérique du Nord. En 1953, quand les Soviétiques firent exploser leur première bombe à hydrogène, ces craintes prirent des proportions telles que, peu de temps après, on entreprit la construction de la Ligne Pinetree, qui traverse le Sud du Canada et les États-Unis. Après de nouvelles études sur les besoins en matière de défense aérienne, les États-Unis demandèrent au Canada de se joindre à eux pour construire un réseau radar d'alerte avancée dans le Grand Nord. Un accord fut signé en 1955 et, les deux années suivantes, durant la saison estivale de construction, on mit en place le Réseau d'alerte lointaine (DEW), qui suit plus ou moins le 70° parallèle.

Les stations du DEW étaient dotées principalement de personnel américain, mais le Canada put invoquer une clause de l'Accord pour y augmenter ses propres effectifs. Le personnel américain restait néanmoins majoritaire. En 1985, le Canada et les États-Unis signaient un protocole d'entente pour remplacer le DEW par le Système d'alerte du Nord (SAN) qui, tout en étant construit principalement sur les anciens sites du DEW, allierait des radars modernes à longue portée quasi automatiques à des radars de couverture complémentaire automatiques. La section canadienne du SAN, qui, comme le DEW, transmet des données au Centre des opérations de combat du NORAD à Colorado Springs (États-Unis) et au Centre de contrôle des opérations régionales à North Bay (Ontario), sera exploitée par du personnel exclusivement canadien.

Après la signature du protocole d'entente en 1985, et en dépit des transformations apportées, le SAN fit l'objet de vives critiques de la part d'anciens officiers supérieurs canadiens qui lui reprochaient de ne pas assurer la surveillance des régions les plus septentrionales de l'archipel canadien. (Pour éviter cela, il aurait fallu déplacer les stations radar, ce qui, affirmait le gouvernement canadien, aurait augmenté de façon rédhibitoire le coût du système.) Dans ces régions, la surveillance est par conséquent assurée de façon non